

Lundi, le 10 juin 2019

2019-06-10

Séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, dix juin deux mille dix-neuf (10-06-19) à dix-neuf heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon (absent)
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard (absent)

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

Ordre du jour (suite)

- 1° Rapport du maire ;
- 2° Soumissions pour du gravier ;
- 3° Varia ;
- 4° Fibre optique – Demande de Gilles Pellerin ;

RAPPORT DU MAIRE

Le rapport du maire a été déposé et sera distribué à chaque porte.

SOUMISSIONS GRAVIER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour 2 000 tonnes de gravier MG20b, 5 000 tonnes de gravier MG20b, 10 000 tonnes de gravier MG20b ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 6 soumissions ;

201906-139

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien acceptent la soumission de la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos.

Adoptée

FIBRE OPTIQUE – ESPACE NATURE PETIT HAM

201906-140

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent d'avancer la somme de 15 000 \$ au promoteur pour prolonger le réseau de la fibre optique dans le développement domiciliaire Espace Nature Petit Ham.

Cette somme sera débitée selon le protocole d'entente signé entre les deux parties le 24 août 2010.

Adoptée

VENTE - LUMIÈRES DE LA PATINOIRE

201906-141

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à distribuer une invitation à soumissionner pour les douze (12) lumières de la patinoire.

Les soumissions devront être reçues avant 11 h 30 le mardi 2 juillet et seront ouvertes à la séance du 2 juillet 2019 à 20 h.

Adoptée

ÉCLAIRAGE DE LA PATINOIRE SOUSSION BUDGÉTAIRE

201906-142

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission budgétaire de Pelletier et Picard au montant de 24 360 \$ plus les taxes applicables pour le démantèlement des luminaires, installation de nouveaux poteaux, fournitures et installation de 8 projecteurs 300 W LED, fourniture et installation d'un panneau de gestion d'éclairage étanche avec minuterie.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201906-143

Le conseiller Claude Dupont propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

